

La place de la linguistique dans l'interprétation

Le second problème soulevé par la présentation de Paul Amselek est celui de la place de la linguistique dans l'interprétation du texte.

Ce point mérite d'être élucidé, car il semble que la situation a beaucoup évolué depuis quelques décennies, que les frontières de la linguistique n'ont cessé d'être repoussées, et que sur cette question il n'y a probablement pas un accord général des auteurs.

Pour simplifier le débat avant d'entrer dans une discussion plus approfondie, disons que de l'état d'outil accessoire pour l'analyse d'un texte normatif, nous avons atteint une situation où l'on est en droit de se demander si toute analyse textuelle n'est pas d'abord une analyse linguistique. Le droit étant essentiellement écrit, même quand il est coutumier, et l'interprétation du droit étant une « science du texte juridique », on peut légitimement en tirer la conclusion que l'interprétation du droit est essentiellement, prioritairement, une question d'ordre linguistique. Si telle devait être notre conclusion, il faudrait bien évidemment s'entendre sur le champ affecté à la linguistique dans l'état actuel de nos connaissances, et sur le type de linguistique qui est capable d'embrasser un champ aussi vaste.

Avant de nous avancer davantage, disons qu'à nos yeux si l'interprétation est devenue une question prioritairement d'ordre linguistique, c'est que la linguistique a absorbé une grande part du champ conceptuel, considéré jusqu'à présent comme extra-linguistique. Pour autant, l'interprétation doit faire appel à des mécanismes logico-conceptuels, qui vont se traduire dans le langage, ou que le langage est obligé d'assimiler, mais qui ne sont pas strictement linguistiques. Il y a donc un échange interactif entre le niveau linguistique et le niveau logico-conceptuel dont le langage porte nécessairement la marque, puisque le langage est le moyen exclusif de communiquer sur le droit.

Ce propos ne prendra consistance qu'à partir d'un approfondissement des bases de l'analyse linguistique.